

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	21	21 + 1 pouvoir

Date de convocation 22 juin 2017

Date d'affichage 22 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Denis FENAT, Catherine HAMEREL, Jean-Pierre HAQUELLE, Gérard KESTLER, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Brigitte MASSON, Siva MOURougANE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Philippe GALLOIS, Noémie GIROD, Colette PERNET.**

Représentés : **Bernadette MILLOT par Monique THILLY.**

Madame Sandrine LE GUERN a été nommée secrétaire

Objet : **CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES**

N° de délibération : **2017_06_29_06**

Rapporteur : **Alain BIAUX**

Dans le cadre de la promotion professionnelle de nos agents, nous avons sollicité l'avis de la commission administrative paritaire qui s'est réunie le 9 mai 2017 pour les agents de catégorie C.

La CAP a émis un avis favorable à nos 3 propositions d'avancement.

Il convient de recueillir l'accord des membres du conseil afin de créer les postes correspondants, à compter du 1^{er} juillet 2017.

Il vous est proposé :

- De créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2017 (suppression d'un poste d'adjoint d'animation).
- De créer un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe (suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe).
- De créer un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 1^{ère} classe (suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 20 juin 2017 ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget ;

OUI l'exposé qui précède,

APPROUVE la création des 3 postes cités ci-dessus et la suppression des 3 postes correspondants.

DIT QUE le tableau des effectifs sera remis à jour à compter du 1^{er} juillet 2017.

Résultat du vote :

- Voix pour : 22
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/07/2017 à 07:47:51
Référence : e557633afef302d070f68087ac3852adc2a8d35e